

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BRIVE

Allasac, Brive-la-Gaillarde, Cosnac, Cublac, Dampniat, La Chapelle-aux-Brocs, Malemort, Mansac, Noailles, Sainte Féréole, Saint Viance, Turenne, Ussac, Varetz, Venarsal.



Photo: Damien Guirgès

Le mot du Président

►► Nous l'avons fait ! La CAB, notre CAB, a vu le jour le 28 décembre dernier. Depuis, comme vous pourrez le lire ci-dessous, beaucoup de chemin a été parcouru. Je tiens ici à féliciter l'ensemble des agents qui ont largement concouru, souvent dans des conditions matérielles difficiles, à l'aboutissement de tous ces premiers dossiers.

Nous, élus, pouvons être fiers de ce premier bilan d'autant que toutes les décisions ont été prises par consensus, ce qui illustre bien la motivation, l'engagement, l'enthousiasme de tous ceux qui ont présidé aux destinées de notre Communauté qui a vite trouvé son régime de croisière.

À tous merci.

La CAB en chiffres

►► 15 communes - 78 000 habitants - 28 agents publics - 275 Millions de Francs (MF) de budget 2002 (ou 42 millions d'Euros) dont 180 MF sont redistribués aux communes au titre de la Dotation de Compensation et 5,4 MF au titre de la Dotation de Solidarité.

La différence essentielle entre les deux dotations est liée à leur mode de calcul : la Dotation de Solidarité est calculée en fonction des critères sociaux (potentiel fiscal et population par exemple) alors que la Dotation de Compensation est calculée en fonction des dépenses des communes.



Photo: Damien Guirgès

Le chiffre du jour : 300

►► 300 emplois nets ont été créés entre les recensements de 1990 et 1999 sur le territoire de la CAB, soit une augmentation de 1%. Les communes les plus dynamiques sont Varetz (+32%), Cosnac et Ussac (+21%), Noailles (+14%) et Allasac (+12%).

Intérêt Communautaire : ce qu'il reste à faire

▶▶ 6 mois après sa création, la CAB a déclaré sa compétence sur l'Office de Tourisme, le Haut Débit (voir plus loin), l'aérodrome de Brive-Laroche, le futur aéroport de Brive-Souillac, le Programme Local pour l'Habitat (PLH), le Contrat Local de Sécurité, le Contrat Local de Prévention, Le Centre de Ressources pour l'Innovation, l'eau, l'assainissement, l'adhésion au SIRTOM, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), les exonérations de Taxe Professionnelle...

C'est un bon début. Il ne reste plus maintenant qu'à déclarer l'intérêt communautaire pour les zones d'activités, les dossiers d'immobilier d'entreprise (pépinière, c'est à dire un bâtiment d'accueil pour les jeunes entreprises prévu pour septembre 2002), le transport urbain et l'adhésion à certains syndicats (SYMA 20, Schéma Directeur...).

Dossier suivi par chaque vice-président dans le cadre de sa délégation.

Tourisme : l'Office de Tourisme Communautaire met le turbo

▶▶ L'Office de la CAB vient d'obtenir sa troisième étoile, la seule du département. Cette récompense vient couronner toute une série d'initiatives telles que "Allo Visite" et "Cité Pack", la mise en place d'un double service de présentation par téléphone portable et baladeur pour lequel la CAB sera le premier utilisateur européen.

Cerises sur le gâteau, un reportage devrait être diffusé sur TF1 et un journal dédié à la randonnée, La Marche, prépare un dossier de 40 pages sur le Pays de Brive ! Les résultats semblent prometteurs : l'activité commerciale des groupes a déjà doublé depuis l'année dernière !

La prochaine étape sera la réalisation de chemins de randonnées qui rejoindront les 15 communes de la CAB. Chacune pourra faire connaître son patrimoine aux randonneurs. Ce circuit de chemins de randonnées bénéficiera d'une campagne de communication très dynamique.

Dossier suivi par M Charliaguet, vice-président.



Photo: Ouziel Courtes

Le vertige des chiffres

▶▶ 200 MF pour l'aéroport, 250 MF pour la station d'assainissement, les finances de la Communauté commencent fort. Cela représente d'ores et déjà, jusqu'en 2007, une somme annuelle de 90 MF ! Heureusement, la Communauté sera largement aidée par les autres collectivités, notamment le Conseil Général pour l'aéroport et l'Agence de l'Eau pour la station.

Programme Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) :

La CAB met en place le 1er PLIE du Limousin.

▶▶ La CAB, après avoir été la première Communauté d'Agglomération du Limousin, est une fois de plus la première à mettre en place un Plan Local de l'Insertion et de l'Emploi pour un montant de 500 000 Euros.

Il s'agira notamment de permettre aux personnes en voie de marginalisation de trouver des stages en entreprises pour retrouver le chemin de l'emploi. 3 emplois doivent être créés en 2002/2003. Ils seront largement cofinancés par l'État.

Dossier suivi par Mme Audebert, vice-présidente.

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) :

La CAB sur les autoroutes de l'Information.

▶▶ Après avoir pris compétence au mois de septembre en matière de Haut Débit (c'est à dire l'ensemble des technologies _ par fil ou par ondes radios _ permettant de transmettre un très grand nombre d'informations), un cabinet devrait être choisi le 16 juillet pour élaborer un Schéma Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Celui-ci permettra de mettre en place au mois de décembre une stratégie en matière de services (comment aider les entreprises à adopter les TIC), d'usages ; comment favoriser la diffusion des TIC parmi les "cabistes" et d'infrastructures : comment faire pour que l'ensemble des consommateurs de Haut Débit sur la totalité du territoire de la CAB puisse accéder au Haut Débit. Ainsi, à ce jour, le Haut Débit mis en place par France Télécom n'est accessible qu'à Brive et Malemort.

Dossier suivi par M Fronty, vice-président.

Contrats de Pays et d'Agglomération :

Une opportunité à ne pas manquer.

▶▶ La CAB pourra bénéficier, avec l'agglomération de Limoges, des 187 MF prévus au Contrat de Plan ainsi que des 187 MF prévus pour l'ensemble des pays limousins. En ce qui concerne le premier, le Contrat d'Agglomération devrait être bouclé pour l'année 2002. Une première réunion a eu lieu avec l'État pour mettre en place un calendrier.

Dossiers suivis par MM Pénalva et Soulier, premiers vice-présidents.



Photo : S. Marchou / Alexis

Station d'assainissement : c'est parti !

▶▶ M Manière, vice-président, et Olivier Nicaud, directeur de l'eau et de l'assainissement, ont lancé la programmation de la future station d'épuration de la Communauté. Celle-ci devrait avoir une capacité près de deux fois supérieure à l'ancienne. Coût total : 250 MF. Une brindille...

Taxe Professionnelle :

Un effort pour les petits contribuables.

▶▶ Jean-Marc Brut a proposé au Conseil Communautaire lors de sa dernière séance une proposition visant à alléger la facture de Taxe Professionnelle des plus petits contribuables en retenant un loyer de 575 Euros (3772 Francs). La diminution de Taxe Professionnelle sera de l'ordre de 1,1 MF (171 000 Euros). Le coût en sera de 566 000 Francs (86 000 Euros) pour la Communauté.

Dossiers suivis par Jean-Marc Brut, vice-président.

Eau, Assainissement : une prise de relais en douceur

▶▶ C'était le grand pari de la Communauté, assurer la prise de relai au quotidien sur les 15 communes de la CAB du service de l'assainissement. Pari gagné au bout du compte avec pas moins de 46 dossiers traités.

Les travaux d'investissement antérieurs à la CAB ont été transférés et sont en cours d'achèvement. De nouveaux ont déjà été inscrits à l'ordre du jour du Conseil Communautaire.

Sont à noter : St Viance, Ste Féréole, Turenne, Malemort, Dampniat, Allasac, Ussac et Varetz.
Vont suivre : Cublac, Cosnac, Venarsal.

Dossiers suivis par MM Louradour et Manière, vice-présidents.



Photo : S. Marchou / Alexis

Environnement

▶▶ M Degas, vice président en charge de l'environnement, a proposé au Conseil qui l'a adopté une décision de principe pour la réhabilitation de la décharge de Perbousie. Celle-ci a vocation à se transformer en Centre de Stockage de Déchets Ultimes.

Dossier suivi par M Degas, vice-président.

Il arrive !

William Wichegrod prendra ses fonctions au mois de septembre.

▶▶ La CAB a un directeur financier. Il s'appelle William Wichegrod. Agé de 30 ans, il occupait les mêmes fonctions au sein de la ville de La Roche-sur-Yon. Il est diplômé de Paris-Dauphine. Marié, papa de 2 enfants, il est d'origine alsacienne.
Toute l'équipe lui souhaite la bienvenue !

Dossier suivi par Mme Rousselle, vice-présidente.

À vos agendas

▶▶ Bureaux les 29 juillet, 9 septembre et 14 octobre à 16H30.
Conseils Communautaires les 29 juillet (17H30) et 28 octobre.
Commission Habitat le 17 septembre.

Rédaction :

Directrice de la rédaction : Mme Lecat
Rédacteur en chef : Antoine Rousselle, arousselle@wanadoo.fr
Conception graphique : Franck Chevalier, franck.chevalier@wanadoo.fr

Photos :

S. Marchou / Alexis, studio-alexis.com
Diarmid Courrèges

Impression :

Groupe Maugein Tirage de 1000 ex.

Locaux :

7, bd du Salan - 19100 BRIVE
Tél : 05 55 74 70 00 Fax : 05 55 74 99 29

Adresse postale :

Communauté d'Agglomération
de Brive (CAB)
BP 103
19312 Brive-la-Gaillarde Cedex